

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 10 heures,

Mmes, MM les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Saint-Bonnet-sur-Gironde sous la Présidence de M. Philippe Labrieux.

Date de convocation : 21/02/2023

Présents titulaires votants : MM. CARITAN- COLLARD- LABRIEUX - MAINDRON- NIVARD- RIGAL RODRIGUEZ - VERRAT.

Présents suppléants votants : M. Stéphane COTIER, suppléant de M. Julien DURESSAY.

Pouvoirs : M. Cyril PENAUD donne pouvoir à M. Bernard MAINDRON.

Assistaient également à la réunion en tant que suppléants sans voix délibérative : MM. Jean-Michel BELIS (CCB), Gérard CARREAU (CCB), Rémi GILLARD (CCE), Francis JOUBERT (CCE).

Secrétaire de Séance : M. Fabien VERRAT

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2023/10/0005	Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 27 janvier 2023	Approuvée
2023/10/0006	Compte-rendu des décisions du président	Pris acte
2023/10/0007	Adoption du compte de gestion – Exercice 2022	Approuvée
2023/10/0008	Vote du compte administratif 2022	Approuvée
2023/10/0009	Affectation des résultats 2022	Approuvée
2023/10/0010	Vote du budget primitif 2023	Approuvée
2023/10/0011	Remboursement des frais de déplacement aux élu-e-s dans l'exercice de leurs fonctions	Suspendue